



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°395

Milieux, cultures et sociétés
du passé et du présent

de l'Université Paris Ouest
Nanterre La Défense

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

Membres du comité d'experts

Président :

M. Philippe JANSEN, Université Nice Sophia Antipolis

Experts :

M. Jean-Raymond FANLO, Aix-Marseille Université

M. Didier LE GALL, Université d'Angers

Mme Nicole LE QUERLER, Université de Caen Basse-Normandie

Mme Stéphanie NETTO, Université de Poitiers

Déléguée scientifique de l'AERES :

Mme Laurence TALAIRACH-VIELMAS

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Milieus, cultures et sociétés du passé et du présent* (ED 395) est une école de site de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Elle accueille les doctorants dans les disciplines « classiques » des sciences humaines en quatre groupes de discipline d'importance comparable : géographie-urbanisme, ethnologie-anthropologie-sociologie, histoire et archéologie anciennes et médiévales, histoire de l'art et histoire moderne et contemporaine, mais aussi dans des thématiques plus spécialisées comme la préhistoire et l'architecture. Par l'effectif des doctorants inscrits (434), ainsi que par le potentiel d'encadrement : 102 titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), elle est la plus importante école doctorale de l'Université de Paris Ouest. Les doctorants sont accueillis dans neuf unités de recherche, dont 5 Unités Mixtes de Recherche (UMR). Trois de ces UMR : *Archéologie et Sciences de l'Antiquité* (ArScAn, UMR 7041), *Préhistoire et Technologie* (P&T, UMR 7055), *Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative* (LESC, UMR 7186), dont le rattachement principal est l'Université Paris Ouest, sont regroupées sur le campus dans les locaux de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie René Ginouvès, membre du réseau des Maisons des Sciences de l'Homme. Des moyens renforcés d'étude et des réseaux de contacts pour les recherches de terrain y sont accessibles aux doctorants.

Les moyens humains et matériels mis à disposition de l'ED 395 sont satisfaisants, mais indispensables en raison de l'importance du périmètre et des effectifs. La gouvernance est assurée par un directeur et un directeur-adjoint qui ont accédé à cette responsabilité en septembre 2012, le précédent directeur étant devenu vice-président du conseil scientifique de l'établissement. Ils sont secondés par le conseil de l'école doctorale constitué de 26 membres, en conformité avec l'arrêté ministériel du 7 août 2006, et un bureau de 5 membres.

Comme les cinq autres écoles doctorales de l'établissement, l'ED 395 fait partie du Collège des Etudes Doctorales créé en 2008, mais opérationnel seulement depuis le printemps 2012. Ce collège assure la liaison avec les conseils centraux de l'Université, auxquels il soumet les projets d'harmonisation des pratiques relatives au taux d'encadrement et aux critères de soutenance des thèses, ainsi qu'à l'attribution des contrats doctoraux. L'ED 395 partage avec les autres écoles doctorales du périmètre lettres, langues et sciences humaines (ED 138 et 139) un plateau administratif mutualisé, tant en ressources humaines (avec deux services et demi de personnes titulaires, auxquelles s'ajoutent trois vacataires à la charge propre de l'ED 395), qu'en locaux (les bureaux du secrétariat et deux salles de réunion, dont une est équipée de postes informatique accessibles aux doctorants ; le directeur de l'ED 395 dispose d'un bureau en propre). L'école est de ce fait bien intégrée dans une politique de site. L'établissement envisage une réorganisation prochaine du service administratif afin de mutualiser et renforcer les ressources pour l'ensemble des cinq écoles doctorales. L'établissement contribue également à la formation des doctorants par le service de la mobilité professionnelle des doctorants, très efficace, qui a mis en place un programme mutualisé de formation professionnalisante, et un suivi personnalisé, à la demande, de leur parcours d'insertion.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

Il ressort de la présentation ci-dessus que l'ED 395 dispose de moyens suffisants pour sa gouvernance et son fonctionnement, bien qu'elle ne soit pas la mieux dotée des écoles doctorales de l'établissement, avec un budget global de 55 000 € : l'algorithme de répartition de la dotation prend en effet surtout en compte les flux d'inscriptions et de soutenances, lissés sur trois ans. L'adossement scientifique est de grande qualité, servi par des unités de recherche dynamiques et des directeurs de recherche de grande notoriété, tant au plan national qu'international (environ un quart des étudiants sont étrangers). La signature d'une convention avec l'école d'architecture de Paris Val de Seine permet à l'ED 395 d'accueillir des architectes en thèse. Ce domaine, encore peu développé dans les Universités françaises, sera renforcé au cours du prochain contrat par la fusion de toutes les équipes en architecture et urbanisme au sein de l'UMR 7218. L'école doctorale peut aussi s'appuyer sur les Labex du secteur des sciences humaines et sociales (SHS) et entend orienter sa politique scientifique en fonction de leurs thématiques de recherche.

La réorganisation des unités de recherche entraînera une modification de la composition du conseil. Cette occasion devrait permettre une simplification et une clarification du fonctionnement du conseil et du bureau. Le comité d'experts a relevé qu'il existait une distinction entre le conseil de l'école doctorale, conforme à la loi, qualifié de « conseil scientifique » et un « conseil de direction » réduit aux représentants des unités de recherche et des masters. La présence des responsables de master assure une bonne intégration des objectifs de formation scientifique entre les deux



cycles. Mais leur présence dans le jury qui auditionne les candidats aux contrats doctoraux qui ont déjà été pré-sélectionnés à l'issue du cycle master par les laboratoires peut favoriser les étudiants issus des masters locaux. Le comité d'experts incite la direction de l'école à prévoir des règles de bonne pratique qui garantiraient des conditions égales d'accessibilité aux contrats doctoraux pour les étudiants titulaires d'un master obtenu dans un autre établissement. Au cours de l'entretien, la direction de l'ED 395 est apparue attentive à ce problème. L'utilité du bureau, qui apparaît comme une survivance du système antérieur, devrait être revue et précisée.

L'attractivité des unités de recherche, déjà mentionnée, assure un recrutement dynamique ; l'école doctorale laisse donc aux unités de recherche la responsabilité de proposer les sujets de thèse en adéquation avec leurs orientations de recherche et de pré-sélectionner les candidats aux contrats doctoraux, et préfère se contenter d'une vérification du bon niveau de master ; elle n'intervient que si les résultats obtenus à ce diplôme paraissent insuffisants. Tout en laissant aux unités de recherche la responsabilité des grands objectifs scientifiques, l'école doctorale a développé sa propre politique scientifique, à deux principaux niveaux d'intervention. Le premier est financier et institutionnel : l'école assure l'application de conventions signées avec un réseau d'institutions scientifiques, en particulier les grands établissements français à l'étranger sur la base de liens anciens et consolidés. Ce réseau favorise l'accueil des doctorants dans le cadre de co-tutelles internationales pour des séjours de recherche sur des terrains ou des chantiers archéologiques à l'étranger. L'école consacre une part importante de son budget à des aides financières, en partenariat avec les unités de recherche de rattachement, pour la participation des doctorants à des colloques internationaux. Ces aides sont attribuées par une commission qui se réunit trois fois par an. Le second niveau est épistémologique et méthodologique : l'école organise un séminaire transdisciplinaire réunissant enseignants et doctorants. Ceux-ci y présentent publiquement leurs travaux qui sont discutés par un représentant de leur discipline et un représentant d'une autre discipline. Très apprécié des doctorants, le séminaire est un point fort incontestable de l'école doctorale 395. Il rassemble les unités de recherche et favorise les échanges et confrontations épistémologiques entre les étudiants de toutes disciplines, et contribue ainsi à une réelle identification des doctorants à leur école.

La relation entre les doctorants et l'ED 395 est facilitée par un bon usage de moyens d'information complémentaires et efficaces : une assemblée de rentrée et d'information dès le mois de novembre, un site web dont la maintenance et la mise à jour sont assurées par une personne payée sur les fonds propres de l'école doctorale, et l'envoi systématique de l'information par e-mail. Une page *facebook*, gérée par le service de la mobilité professionnelle, est suivie par un peu moins de la moitié des doctorants de l'Université Paris-Ouest. Elle fournit aussi l'essentiel des informations sur l'actualité de la recherche et le financement des thèses. Il conviendrait sans doute d'encourager plus d'étudiants à suivre cette page. Le service administratif de l'école est apprécié par les doctorants pour sa disponibilité et sa réactivité. Ce service administratif est assuré dans le cadre de la mutualisation des moyens mise en place de manière réfléchie par l'établissement. La dotation en locaux apparaît cependant insuffisante, il manque en particulier une grande salle de réunion pour les doctorants : la salle mise à disposition est partagée entre les trois écoles doctorales du domaine lettres, langues et sciences humaines, soit un millier d'étudiants, et tous les laboratoires rattachés à l'école doctorale 395 ne peuvent accorder des conditions d'accueil identiques.

Encadrement et formation

Depuis 2008, l'ED 395 a pris des mesures pour se conformer aux recommandations du Conseil Scientifique de l'établissement, qui a limité le taux d'encadrement maximum à dix doctorants par directeur de thèse, et pour réduire la durée moyenne de la thèse, qui était nettement supérieure à la moyenne nationale dans les disciplines de sciences humaines. A partir de la 5^{ème} année de réinscription, les doctorants et les directeurs de thèse doivent justifier par écrit les raisons de la prolongation de la recherche auprès du directeur de l'école doctorale, qui convoque les étudiants en entretien à partir de la 6^{ème} réinscription. On en observe les premiers résultats *i.e.* amélioration du flux de soutenances (50 thèses en moyenne par an pour la période 2008-2011 contre 35 entre 2004 et 2007) et taux moyen d'encadrement (un peu supérieur à quatre thèses par directeur). Le comité d'experts estime cependant que cet effort doit être poursuivi avec vigilance, car plusieurs indicateurs demeurent inquiétants : la durée moyenne de la thèse est de 5,4 années, soit sept mois de plus que la moyenne nationale dans le domaine des sciences humaines et surtout, la durée réelle calculée par le rapport nombre d'inscrits/nombre de soutenances s'élève à 8 ans ; les taux d'encadrement des thèses demeurent très inégaux, et dans certaines disciplines, dépassent largement la norme proposée par le Conseil Scientifique, sans que cette situation puisse dans tous les cas se justifier par la difficulté d'encadrement dans des domaines de recherche « rares ». L'ED 395 et le Collège des Etudes Doctorales envisagent la mise en place de comités de suivi des thèses, qui existent déjà dans certaines unités de recherche ; le comité de visite estime cette perspective très positive et souhaite avec force qu'elle puisse être harmonisée et généralisée dans les meilleurs délais, pour garantir une bonne équité de traitement entre tous les doctorants.

Les champs disciplinaires des sciences humaines souffrent d'une faiblesse globale de financement pour les thèses. L'école doctorale n°395 n'y échappe pas, avec 30 contrats doctoraux (dont 6 de l'Ecole Normale Supérieure) en quatre ans : ce chiffre n'est pas négligeable, mais non exceptionnel, au regard du nombre d'inscrits. La politique de financement par la Région Ile-de-France semble assez faible. Le taux global des thèses financées a progressé et atteint,



selon les chiffres fournis au cours de la discussion, près du quart des doctorants inscrits. Le comité d'experts pense qu'un effort de prospection plus dynamique, dans certaines disciplines présentes dans l'ED 395 est possible, pour obtenir notamment plus de bourses CIFRE.

L'offre de formation doctorale est riche et variée. Elle s'articule selon le schéma de formation commun aux trois écoles doctorales du secteur lettres, langues et sciences humaines, en partie mutualisé au niveau de l'établissement, en trois modules : les cours disciplinaires organisés par les unités de recherches dans le cadre de leurs séminaires ; la formation méthodologique interdisciplinaire qui comprend des formations techniques et le séminaire de l'école doctorale évoqué au point précédent ; enfin, la formation à l'insertion professionnelle, organisée par le Service commun de la Mobilité des Doctorants, qui assure également un accompagnement personnalisé à l'insertion pour les doctorants qui le souhaitent. Son efficacité est reconnue par les doctorants. L'école doctorale n'organise pas de « doctoriales », mais les unités de recherche organisent régulièrement des journées d'information sur les procédures de recrutement dans les carrières de l'enseignement, de la recherche et de la fonction publique, qui demeurent les orientations privilégiées des doctorants. Le comité a toutefois relevé avec intérêt que plusieurs doctorants se préoccupaient de rechercher des débouchés dans le domaine socio-économique. Les doctorants peuvent également participer à des doctoriales organisées par des universités voisines. Les doctorants sont satisfaits de l'offre de formation : ils considèrent que le volume de 120 heures en trois ans garantit un bon niveau de formation scientifique et apprécient la souplesse d'application qui leur permet de définir un parcours individualisé, mais regrettent un certain flou dans les critères d'attribution des crédits ECTS qui valident cette formation.

Avec 67 conventions de co-tutelles internationales en cours, l'ED 395 affiche une bonne attractivité internationale. L'Europe est en position prépondérante (73 % des co-tutelles). Le comité d'experts suggère que la politique des co-tutelles soit plus dynamique vers les autres continents, et contribue à la mobilité d'un plus grand nombre d'étudiants étrangers vers l'Université Paris-Ouest.

Suivi et Insertion

La direction de l'ED 395 se montre consciente des insuffisances dans ce domaine, qu'elle attribue au manque de ressources humaines pour pouvoir organiser une enquête interne à l'école sur l'insertion des docteurs dans les trois années qui suivent la thèse. Le comité suppose donc que les informations fournies dans le dossier ont été récoltées auprès du service de la Mobilité des doctorants, mais cette enquête repose sur un simple envoi par mail, apparemment non suivi de relance. Cela explique que l'école doctorale 395 affiche le taux de réponse le moins élevé des écoles doctorales du secteur Lettres, Langues et Sciences Humaines (83,8 %). L'entretien a permis de préciser quelques statistiques présentées de manière incomplète dans le dossier. La qualité de la recherche permet à l'école doctorale de constituer un bon vivier de docteurs pour l'enseignement supérieur et la recherche (48 % des débouchés, a-t-il été précisé par la direction de l'école au cours de la visite) ; une forte proportion d'enseignants des lycées et collègues inscrits en thèse justifie aussi plus de 20 % des débouchés dans le secteur public, tandis que l'insertion en secteur privé est faible (10 %). Le comité souhaite que l'ED 395, à la faveur de la réorganisation des services administratifs au sein du Collège des Etudes Doctorales, se dote de procédures d'enquête plus performantes.

● Appréciation globale :

L'ED 395 regroupe les études des SHS classiques et bénéficie d'un très fort potentiel humain et scientifique ; elle est la plus importante des trois écoles doctorales du secteur Lettres, Langues et Sciences Humaines. Les étudiants apprécient leur école doctorale : ils bénéficient d'une bonne communication, d'un environnement de formation à et par la recherche de très haut niveau, et sont encouragés à la publication. L'éventail des formations proposées est vaste et équilibré, mais les règles de validation pourraient être mieux précisées. L'école s'est dotée de bons instruments de gouvernance, peut-être sous-employés. Certaines imprécisions du dossier sur le suivi du parcours des doctorants et des docteurs montrent que les efforts de cette école doctorale devraient en priorité porter sur ce point ; le projet énoncé paraît pendre en compte cette nécessité. Pour y parvenir, elle pourrait être assistée par l'établissement dans le cadre d'une politique volontariste de mutualisation des moyens entre les trois ED 138, 139 et 395, et par la coordination assurée par le Collège des Etudes Doctorales, le CS et le CEVU.

- Points forts :
 - Excellence des unités de recherche associées, avec un très fort appui du CNRS.
 - Ouverture active de l'école doctorale au domaine international, surtout en faveur de la mobilité des étudiants français, par des collaborations solides et anciennes avec des institutions prestigieuses.
 - Bonne identification de l'école doctorale par les étudiants, grâce notamment à sa politique scientifique d'aide aux doctorants et au séminaire interdisciplinaire.
 - Bons taux d'insertion des docteurs dans les carrières scientifiques et universitaires.
- Points faibles :
 - L'observatoire de l'insertion des docteurs est peu performant. La présentation des statistiques dans le dossier manque de rigueur.
 - La composition et les missions du conseil manquent de précisions : la distinction d'un Conseil de Direction ne semble pas absolument pertinente, surtout si le bureau peut jouer un rôle effectif aux côtés de la direction de l'école.
 - Le suivi du parcours des doctorants semble inégal selon les disciplines, ce qui se traduit par une durée moyenne des thèses supérieure à la moyenne de l'établissement et par des taux d'encadrement inégaux.
 - Les doctorants en Histoire de l'art ne bénéficient pas de locaux de recherche équivalents à ceux des autres disciplines.

Recommandations pour l'établissement

L'école doctorale n°395 a entrepris des efforts pour améliorer sa gouvernance et les règles d'encadrement et de suivi des doctorants. Cependant, la communauté scientifique dans le domaine de recherche qu'elle encadre ne semble pas encore avoir compris dans sa totalité le bien-fondé des bonnes pratiques régulatrices qui permettent de garantir une parfaite équité de traitement entre les doctorants, quelle que soit leur discipline.

Le comité d'experts suggère que les améliorations qui peuvent être apportées au fonctionnement de l'ED 395 soient, comme pour les autres écoles du secteur qui ont déjà en partie mutualisé leurs moyens administratifs, portées par le Collège des Etudes Doctorales qui, par ses liens avec la direction de l'établissement, dispose d'un effet de levier plus important pour assurer notamment le respect des taux d'encadrement et appuyer la mise en place de véritables comités de suivi des thèses, internes à l'école doctorale, qui permettraient de résorber certaines difficultés récurrentes.


Dans le cadre du PRES en cours de constitution entre les Universités de Paris Ouest et de Paris 8 Vincennes-Saint - Denis, l'école doctorale 395, comme les autres écoles doctorales de l'établissement devra prendre sa place, en coordination avec le Collège des Etudes Doctorales, dans la réflexion sur le périmètre des écoles doctorales des deux établissements et les formes de partenariat qu'elles auront intérêt à développer, ainsi qu'à l'obligation encore plus déterminante, dans ce nouveau contexte, d'harmoniser les règles du parcours des doctorants, de la première inscription à la soutenance de thèse.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique : A
- Encadrement et formation : A
- Suivi et insertion : B



Observations de l'établissement

	<p>CAMPAGNE D'HABILITATION, VAGUE D Observations relatives au rapport d'évaluation de l'ECOLE DOCTORALE :</p> <p>ED 395</p>
---	---

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation rédigé par le comité AERES suite à leur visite sur site le 16 avril 2013 à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. L'équipe de direction a été très sensible aux remarques constructives ainsi qu'aux commentaires positifs formulés par les évaluateurs, et les en remercie. Sur le plan factuel, la seule inexactitude relevée dans le rapport concerne le nom de l'école d'architecture avec laquelle nous sommes liés par convention et dont le nom est « Paris Val de Seine » plutôt que « Paris Versailles ».

Concernant les points faibles relevés par le comité, quelques éléments de réponse peuvent être apportés :

- Sur la question de la gouvernance, il est exact que l'existence d'un bureau de l'ED, en plus d'un conseil de l'ED (CS) et d'un conseil de direction (CD), peut sembler redondante et relativement peu utile. Il s'agit en effet d'un archaïsme, survivance de modes de fonctionnement passés, que la nouvelle équipe de direction compte modifier à l'occasion de la nouvelle réorganisation qui s'annonce. Nous demeurons en revanche attachés au maintien du CD, l'existence d'une instance plus restreinte que le CS s'avérant essentielle pour l'audition et la sélection des candidats aux contrats doctoraux qu'il semble difficile de convoquer devant une assemblée aussi large que le CS.
- Dans le même ordre d'idées, il est vrai qu'étant constitué des responsables des mentions de master et des directeurs d'unités de recherche relevant du périmètre de l'ED, le CD réuni en jury de concours peut sembler enclin à favoriser les étudiants issus des masters locaux. Il s'agit là encore d'un héritage d'une situation antérieure où les recrutements étaient exclusivement locaux, et où la présence au jury des personnes les mieux à même de bien connaître les dossiers était donc éminemment souhaitable. Relevons par ailleurs que la nature éminemment pluri-disciplinaire de l'ED minimise les risques de népotisme académique. Pour le dire autrement, les membres du jury évaluent pour l'essentiel des candidats qui relèvent de disciplines autres que la leur, et avec lesquels les risques de trop grande proximité sont donc amoindris.
- Concernant la possibilité d'encourager plus d'étudiants à suivre la page facebook de l'ED, une solution pourrait être trouvée dans un message transmis oralement au secrétariat, au moment de l'inscription.
- Pour ce qui est du manque de grande salle pour les doctorants, relevons que la perspective de la construction d'une extension de la MAE René Ginouvès, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2015, pourrait permettre de pallier à ce manque.
- La question de l'excessive durée des thèses est un problème dont la direction de l'ED est très consciente, et la mise à l'étude de la possibilité de mettre en place des comités de suivi de thèse constitue sans doute une piste intéressante pour s'efforcer d'y remédier.
- La suggestion qui nous est faite d'intensifier les co-tutelles en collaboration avec des partenaires extra-européens est intéressante, et sera sans doute facilitée par l'amélioration récente de l'équipement technique de l'établissement qui permet désormais d'organiser des soutenances en visio-conférence qui permettent de lever l'obstacle des coûts.

- S'agissant enfin des différentes remarques émises par le comité sur les activités relevant du suivi et de l'insertion professionnelle nous tenons à insister sur le fait que le suivi et l'insertion professionnelle sont actuellement entièrement mutualisés entre les 6 Écoles Doctorales de l'université Paris Ouest. Le service de la mobilité professionnelle des doctorants (<http://professionnalisation-doctorants.u-paris10.fr>) est l'illustration de la détermination du collège doctoral à se doter d'un service intégré performant associant une activité de formation (en hausse très nette : 562 heures de formations assurées en 2012 contre 413 en 2011) et une mission d'insertion professionnelle (120 jeunes chercheurs ont, ainsi, bénéficié d'un accompagnement individualisé et 447 ont suivi des ateliers les aidant à préparer leur projet professionnel). Ces chiffres sont loin d'être négligeables si l'on considère que ces prestations ne sont pas obligatoires et sont donc sollicitées du seul fait des doctorants.

Toutefois, la collecte de données statistiques sur l'insertion professionnelle des docteurs ne relève pas, à ce jour, des attributions du service de la mobilité professionnelle des doctorants. Ce travail de collecte et de traitement statistique étant assuré actuellement par les services administratifs de chacune des Écoles doctorales. Dans son rapport le comité indique que l'École doctorale 395 devrait réaliser « *un effort de prospection plus dynamique (...) pour obtenir notamment plus de bourses CIFRE* » (p.6). Nous attirons l'attention du comité sur le fait que ce travail de prospection est bien réalisé avec tout le dynamisme qu'il requiert. Le service de la mobilité professionnelle des doctorants s'étant attelé à cette mission avec l'appui du service de la valorisation de la recherche depuis plus d'un an et demi comme l'atteste la création d'une plaquette spécifique à destination des entreprises disponible en ligne sur une page web dédiée (<http://www.u-paris10.fr/recherche/universite-et-entreprises-ensemble-developpons-l-innovation-457668.kjsp?RH=1277990070842&RF=1278429907835>). Ce travail de prospection qui dépasse l'horizon des seuls contrats CIFRE a abouti à un grand nombre de dépôts d'offres en ligne par le biais du page web spécifique consacrée à la valorisation du doctorat en direction du monde socio-économique (<http://recrutementdoc.u-paris10.fr>). Nous attirons, également, l'attention du comité sur le fait que la prestation « Doctoriales® » est une marque déposée par L'intelli'agence (ex ABG) et que si notre université n'a pas recours à cette association c'est parce qu'elle possède un service qui assure une prestation équivalente. Ainsi, la mobilité professionnelle des doctorants organise régulièrement des rencontres avec le monde socio-économique (équivalent des « Doctoriales® ») : <http://www.u-paris10.fr/recherche/les-rencontres-professionnelles-et-le-reseau-des-docteurs-de-l-universite-348698.kjsp?RH=1277990070842> et est pionnier sur le secteur disciplinaire de l'Histoire de l'Art puisqu'elle est à l'origine en 2012 d'un parcours spécifique intitulé « Compétences et carrières en Histoire de l'Art » (dont le détail du programme est disponible sur la page suivante : <http://www.u-paris10.fr/recherche/service-de-la-mobilite-professionnelle-des-doctorants--417092.kjsp?RH=1277990070842>). Le parcours « Compétences et carrières en Histoire de l'Art » se veut un espace de rencontre entre doctorants en Histoire de l'Art et professionnels de ce secteur, les manifestations étant réalisées au sein des institutions susceptibles de recruter les doctorants participants à ce programme.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

M. Jean-François Balaudé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.F. Balaudé', located in the bottom right corner of the rectangular box.